



الرقم : 050

الموضوع : دور المرأة في التنمية المستدامة

البلد : تونس

موقع الواب :

المصدر :

العدد و [ص] :

التاريخ : 07 - 08 - 2002

La  
presse

## Conférence sur la femme rurale et le développement durable

# Intégrer les secteurs de l'investissement et des affaires

L'Alliance des femmes pour le développement de la femme rurale relevant de l'Union nationale de la femme tunisienne (Unft) a organisé hier matin, à Tunis, une conférence sur «La femme rurale et le développement humain : réalités et perspectives».

Présidant l'ouverture de cette conférence, M<sup>me</sup> Néziha Zarrouk, ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, a souligné l'importance du thème à traiter qui s'inscrit dans le droit fil des choix du Président Zine El Abidine Ben Ali conférant à la femme tunisienne, en général, et à la femme rurale, en particulier, la place qu'elle mérite dans la stratégie nationale de mise à niveau des ressources humaines.

Le règlement des questions de développement rural est tributaire de la capacité de la communauté nationale à promouvoir la condition de la femme rurale en la faisant bénéficier des programmes de développement et en favorisant son intégration dans le circuit économique, a-t-elle dit.

La ministre a indiqué que le nombre de jeune filles suivant des cycles de formation dans les centres relevant de l'Agence tunisienne de formation professionnelle a augmenté de 35%. Elle a rappelé les mécanismes mis en place récemment pour assurer le suivi de l'évolution de la situation professionnelle des bénéficiaires des programmes de formation, neuf mois après avoir obtenu leurs diplômes et les assister dans la conception de projets agricoles.

D'ailleurs, la femme rurale ne se contente plus d'exercer en tant que salariée, mais à intégré aussi les secteurs de l'investissement et

des affaires. Il existe actuellement 15.000 femmes agricultrices qui possèdent ou exploitent des lots de terrain. En outre, 30% des bénéficiaires des interventions du Fonds 21-21 sont des femmes.

M<sup>me</sup> Néziha Zarrouk a relevé que le taux des femmes intégrant le marché du travail évolue à un rythme plus rapide que celui des hommes, soit 2,7% par an contre 1,9% pour les hommes, tout comme le nombre d'ouvrières qui progresse à une moyenne annuelle de 3,1% contre 2,2 pour les hommes.

Le programme de la conférence comprenait notamment une communication sur les grandes lignes de la stratégie nationale de promotion de la femme rurale mise au point en août 2001 et visant essentiellement à améliorer les conditions de vie de la femme rurale et la qualité de son intégration, à la soutenir en tant que productrice agricole et à la faire bénéficier de la couverture sociale.

Cette stratégie tend également à améliorer le rendement des écoles rurales, à offrir des opportunités accrues de formation à la jeune fille rurale et à en élargir les domaines, à travers la mise à niveau des centres de formation, outre le renforcement de la vulgarisation agricole et son adaptation aux spécificités de la femme rurale.

L'Alliance des femmes pour le développement de la femme rurale, créée le 16 janvier 2002, assure l'encadrement de celle-ci et s'emploie à dynamiser sa participation à la vie associative et à garantir l'égalité des chances entre l'homme et la femme.

## Développement humain durable

# La femme rurale au cœur du processus

• *Un hommage à «Zina bent El Henchir», signé Alliance des femmes pour la promotion de la femme rurale*

«La femme rurale et le développement humain durable» a été hier, à Tunis, au centre d'une journée d'étude. Organisée par l'Alliance des femmes pour la promotion de la femme rurale relevant de l'Union nationale de la femme tunisienne (Unft) et le ministère de l'Agriculture, cette rencontre a permis de présenter l'état des lieux en matière de mécanismes visant cette tranche de la population qui vivait dans des conditions très difficiles il y a quelques années.

Ouverts par M<sup>me</sup> Néziha Zarrouk, ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, les travaux de la journée ont par ailleurs permis de relever certaines défaillances pouvant entraver le développement de la femme rurale.

Dans son allocution, M<sup>me</sup> Chédliia Boukhchina, présidente de l'Unft, a tenu à transmettre au Président Zine El Abidine Ben Ali les sentiments de gratitude des militantes de l'union pour avoir bien voulu placer sous son haut patronage toutes les manifestations visant la femme au cours de cette période du mois d'août qui verra, le 13 du mois, la célébration de la fête de la Femme.

### La coordination d'abord

«Le plan national pour la promotion de la femme rurale dont la création a été décidée par le Chef de l'Etat en décembre 1998 et qui a démarré en 1999 entrera dans sa phase effective avec l'inauguration du X<sup>e</sup> Plan de développement». C'est ce qu'a fait remarquer M<sup>me</sup> Jezia Hammami, du ministère des Affaires de la femme et de la famille, dans une intervention consacrée aux mécanismes qui ciblent la femme rurale.

Après avoir passé en revue les différents axes de ce plan, l'oratrice a rappelé les décisions du Conseil ministériel du 8 août 2001 présidé par le Chef de l'Etat visant à renforcer ledit plan.

Elle a mis en exergue l'impératif de la coordination vu la globalité de ce plan ainsi que la création du Comité national pour la promotion de la femme rurale puis sa décentralisation. La responsable a analysé par ailleurs, l'aspect formation, pilier du plan, ainsi que l'aspect financement, autre pilier de cette politique. M<sup>me</sup> Hammami a enfin rappelé la création du prix présidentiel visant à récompenser la meilleure action dans ce domaine ainsi que les différents nouveaux mécanismes de financement des projets de la femme rurale (BTS, micro-crédits...).

### Projets : à la recherche d'une plus-value

«L'Agence tunisienne de la formation professionnelle gère actuellement 14 centres de formation au profit de la jeune

filles rurales, et ce, dans 13 gouvernorats», a fait savoir de son côté M. Abdelhak Dhahak, responsable à l'agence. Et de préciser que ces centres offrent neuf spécialités adaptées aux besoins de cette catégorie. «Nous encourageons les spécialités qui offrent une plus-value telles que les cultures d'arbres fruitiers exotiques», a ajouté l'orateur en parlant de la formation agricole. «C'est que nous formons pour l'emploi et non pour la formation elle-même».

Reprenant les résultats d'une étude effectuée par l'agence auprès des 913 diplômées des centres pour l'année 2000-2001, le responsable a révélé que grâce aux 764 questionnaires retournés à l'agence, on a pu savoir que 21 promues ont réussi à créer leur propre projet, 386 à trouver un emploi stable, 240 sont encore à la recherche d'un emploi et 117 ont choisi de rester au foyer.

### Artisanat : circuits grippés

«31% des crédits ont été octroyés à des femmes. Parmi celles-ci, 30% sont issues des zones rurales». C'est ce qu'a révélé pour sa part M<sup>me</sup> Néziha Ouali, de la Banque tunisienne de solidarité (BTS).

Si la femme a été toujours meilleure payeuse que l'homme concernant le remboursement des crédits, la tendance est en train de se renverser, a fait remarquer la responsable en évoquant deux problèmes pouvant être à l'origine de ce phénomène : la sécheresse et les difficultés d'écoulement des produits de l'artisanat. L'oratrice n'a pas exclu cependant le fait que la femme rurale joue souvent le rôle de prête-nom à son mari, lui-même endetté. Réalité qui pourrait elle aussi expliquer le phénomène.

La conférencière a conclu en recommandant d'agir sur les mentalités tout en respectant l'intégrité du couple rural. «Il s'agit de développer chez la femme rurale plus d'autonomie, plus d'activité, d'autodéveloppement».

### Crédits : bonus pour la femme

«Le problème est à rechercher plutôt au niveau des conditions», a de son côté fait remarquer M. Zine El Abidine El Ghoudi, du ministère de l'Agriculture, en parlant des cas où la femme rurale est exclue des crédits. «Elle est alors confrontée au même problème que le petit exploitant démuné. Ce n'est donc pas son statut de femme qui va bloquer son accès au financement», a-t-il insisté, en mettant en exergue les bonus accordés à la femme rurale dans le cadre des programmes de développement agricole intégrés qui sont d'ailleurs dotés d'une composante la ciblant.

«La femme rurale bénéficie d'un bonus de 1 à 2% du coût total du projet».

Révélaient un certain déséquilibre régional, l'orateur a déploré le fait que dans certaines régions, la participation féminine a pu atteindre les 50% alors que dans d'autres elle n'a pu dépasser le seuil des 3%.

M<sup>me</sup> Dalila Jaziri présidente de l'Alliance, a, quant à elle, présenté un aperçu sur le concept de développement humain durable dans sa composante féminine avant de céder la parole à plusieurs représentants d'ONG, afin d'exposer leurs expériences sur le terrain.

F. ALLANI